

Document élaboré par la Commission Enseignement Supérieur du CNESST.

Référentiel Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST)

Ce référentiel rassemble des compétences de base en santé et sécurité au travail pour toute personne en situation de management d'équipe ou de structure (manager intermédiaire ou dirigeant).

Il est organisé en trois blocs.

1/ Le bloc « **Repérer les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé-sécurité au travail** » permet de comprendre en quoi le manager est concerné par ces thématiques. Il introduit les connaissances de base et guide l'apprenant vers les principaux textes à connaître et les acteurs à identifier à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.

2/ Le bloc « **Intégrer la santé-sécurité au travail dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets** » est plus orienté vers les savoir-faire. Il permet d'aborder l'identification des dangers, l'évaluation des risques professionnels et la construction d'actions de prévention des risques.

3/ Le bloc « **Contribuer au management de la santé-sécurité au travail dans l'entreprise** » amène le (futur) manager à se projeter dans l'élaboration et l'évaluation d'une politique d'entreprise. La santé-sécurité au travail est envisagée comme une composante de la performance globale de l'organisation. Le manager anime son équipe, l'implique et assure une bonne communication entre les différents niveaux hiérarchiques.

Elaboré en mars 2012

Référentiel Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST)

APTITUDES	COMPETENCES	ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE	SAVOIRS ASSOCIES
1. Repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la S&ST	Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise	<p>Connaître la définition des accidents du travail et des maladies professionnelles</p> <p>Connaître et analyser les statistiques AT/MP et maladie par secteur d'activité</p> <p>Comparer les indicateurs de santé au travail d'une entreprise donnée par rapport à son secteur d'activité</p> <p>Connaître les indicateurs financiers liés à la santé au travail : tarification, réparation, coûts directs et indirects</p> <p>Identifier les différentes sources formelles et informelles et les informations disponibles en entreprise (Document Unique, bilan social, compte employeur, comptes rendus DP, CHSCT, CE, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des accidents du travail et maladies professionnelles • Gestion assurantielle du risque : tarification et réparation • Coûts directs et indirects • Statistiques générales des accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles • Observation de la santé, sources d'information et liens avec le travail
	Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise	<p>Repérer la hiérarchie des sources du droit et des textes normatifs</p> <p>Connaître les droits et les obligations du salarié et de l'employeur en matière d'hygiène, santé et sécurité</p> <p>Comprendre les mécanismes de mise en cause de la responsabilité civile et pénale dans le contexte d'une activité professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Directives, réglementation et jurisprudence • Textes normatifs (ISO, EN, OHSAS ...) • Principes généraux de prévention et autres principes (précaution...) • Responsabilités civiles et pénales • Délégation de pouvoir
	Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes	<p>Identifier les principaux acteurs en S&ST internes et externes à l'entreprise ainsi que leurs missions</p> <p>Adopter une approche pluridisciplinaire des situations de travail en lien avec ces acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rôles et missions des principaux acteurs en santé et sécurité au travail • Travailler en pluridisciplinarité

Référentiel Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST)

APTITUDES	COMPETENCES	ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE	SAVOIRS ASSOCIES
2. Intégrer la S&ST dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets	Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et futures	Décrire les composantes d'une situation de travail Distinguer les principales situations dangereuses d'un secteur d'activité (en termes de dangers, risques et dommages) Distinguer leurs conséquences sur la santé physique et mentale Analyser pour déterminer les éléments d'une situation dangereuse	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différents dangers et sources de dangers et dommages pour la santé • Prise en compte du facteur humain (écarts entre travail prescrit et réel) • Connaissance des événements (AT, MP, presque accidents, signaux faibles, alertes ...)
	Evaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé	Évaluer ces risques en tenant compte de l'organisation du travail et des conditions d'exposition aux dangers Évaluer les conséquences des situations dangereuses sur la santé physique et mentale	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et critères d'évaluation (fréquence, gravité, exposition...) • Analyse des expositions • Analyse des événements (notion de multicausalité) • Connaissance des principaux risques et facteurs de risque, cartographie des risques
	Supprimer et réduire les risques	Comprendre la hiérarchie des principes généraux de prévention Appliquer ces principes généraux à une situation dangereuse ou accidentelle	<ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux de prévention • Choix et évaluation a priori des actions de maîtrise des risques (prévention, protection, transfert) y compris dès la conception

Référentiel Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST)

APTITUDES	COMPETENCES	ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE	SAVOIRS ASSOCIES
3. Contribuer au management de la S&ST dans l'entreprise	Mettre en pratique une démarche de maîtrise des risques professionnels en cohérence avec le management de l'entreprise	<p>Animer des groupes pluridisciplinaires et susciter l'implication des participants sur la santé-sécurité au travail</p> <p>Être force de proposition vis-à-vis d'une politique en santé-sécurité au travail</p> <p>Adopter des pratiques et des attitudes managériales respectant la santé physique et mentale des collaborateurs</p> <p>Mettre en œuvre des programmes d'action et les évaluer en faisant émerger les bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la définition de la politique et des objectifs en santé et sécurité au travail • Approches pluridisciplinaires et participatives • Rôle du manager dans le dialogue social • Mise en œuvre et suivi des programmes et des plans d'action, évaluation a posteriori • Repérage et mise en œuvre de bonnes pratiques
	Participer à l'amélioration du système de management	<p>Intégrer les aspects santé-sécurité au sein de la stratégie globale de l'organisation dans le cadre d'une démarche RSE Savoir relier les aspects santé-sécurité à la performance globale</p> <p>Prendre en compte les avis des différentes parties prenantes dans l'élaboration des actions de prévention</p> <p>Identifier les impacts potentiels des changements sur la santé au travail</p> <p>Relier compétences des collaborateurs et amélioration de leur situation de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance et approche de la performance globale : impacts des décisions sur la santé et la sécurité au travail • Développement d'une culture santé et sécurité au travail • Référentiels de management de la santé et sécurité au travail • Approche QSE et système de management intégré • Accompagnement des changements • Gestion des urgences et des crises • Plan de formation continue en santé et sécurité au travail

Former les (futurs) managers aux enjeux de la santé et du bien-être au travail

Pourquoi ?

La santé au travail a émergé ces dernières années comme un thème de préoccupation pour les entreprises, notamment au travers de la problématique des risques psychosociaux et de la pénibilité.

Selon l'OMS, « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

Loin d'être une affaire de spécialistes, la santé au travail concerne chaque salarié. En particulier, les niveaux managériaux exercent une influence majeure sur la préservation de la santé physique et mentale des équipes, de par l'impact de leurs décisions et l'influence de leur style relationnel.

Aborder ce thème dans la formation des futurs managers leur permettra

- Au niveau individuel, de mieux percevoir et éviter les risques professionnels susceptibles de les affecter, et de disposer d'outils pour assumer la responsabilité liée à leur statut (manager voire dirigeant),
- Au niveau collectif, de remplir au mieux leur mission une fois en poste, par leur aptitude à gérer les relations professionnelles, à évaluer les conséquences des décisions prises sur la santé et la sécurité des collaborateurs, à éviter les coûts, risques d'image et risques juridiques pouvant découler de négligences à cet égard.

La prise en compte de la santé au travail s'inscrit pleinement dans une démarche RSE (volet social) et dépasse le respect des obligations réglementaires, qu'il est cependant nécessaire d'appréhender.

Comment ?

- En se basant sur un référentiel de compétences (Bases essentielles en santé-sécurité au travail) à intégrer dans la démarche pédagogique de l'établissement,
- En utilisant des ressources pédagogiques déjà disponibles,
- En créant des outils pédagogiques innovants,
- Par l'insertion dans des réseaux à l'échelle du territoire : montage de projets dans le cadre des relations Ecole-entreprises (stages et périodes en entreprise), partenariats avec des acteurs locaux.

Ces nouvelles compétences s'inscrivent dans le cadre du Référentiel Développement Durable « Plan Vert » proposé par la Conférence des Grandes Écoles et la Conférence des Présidents d'Université.

Elaboré en mars 2012